



ECHELLE

Appui au Développement

N° Réf: 125/EAD/SE/2019

**REALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES RELAIS POTENTIELS DE
SENSIBILISATION SUR LA COUR PENALE SPECIALE (CPS) ET L'ACCES A LA
JUSTICE**

RAPPORT INTERMEDIAIRE

Présenté par: **Alain Serge MAGBE**,

Secrétaire Exécutif de l'ONG Echelle Appui au Développement

Tél: (+236) 70 45 80 78 / 72 79 69 54 / 75 79 39 27

Mail: asmagbe@yahoo.fr / echelleappuiaudeveloppement@yahoo.fr

15 Août 2019

I. INTRODUCTION

La stratégie de sensibilisation adoptée le 26 Juin 2017 par l'ensemble des acteurs, recommande de porter l'information sur la CPS sur toute l'étendue du territoire national de manière inclusive, en impliquant les Organisations de la Société Civile (OSC) et en prenant en compte tous les acteurs locaux, à Bangui mais aussi dans chacune des seize (16) préfectures de la RCA.

Il s'agit donc de réaliser une cartographie des Organisations de la Société Civile (**OSC**) et certains individus, sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de la ville de Bangui, susceptibles de participer aux sensibilisations des communautés sur la Cour Pénale Spéciale (**CPS**), mais également d'accompagner/orienter les victimes ainsi que leurs parents vers cette Cour.

C'est dans ce contexte que l'ONG Echelle a été commanditée par le PNUD (*Contrat de fourniture de service du 7 Mai 2019*), de réaliser la cartographie des Organisations de la Société Civile ainsi que de certaines compétences individuelles, susceptibles de jouer le rôle de relais.

Après les phases de recadrage, de renforcement de capacités des Agents de Collecte des Données et de leur déploiement dans leur zone respective, les données ont été collectées et transmises à la coordination Bangui pour analyse.

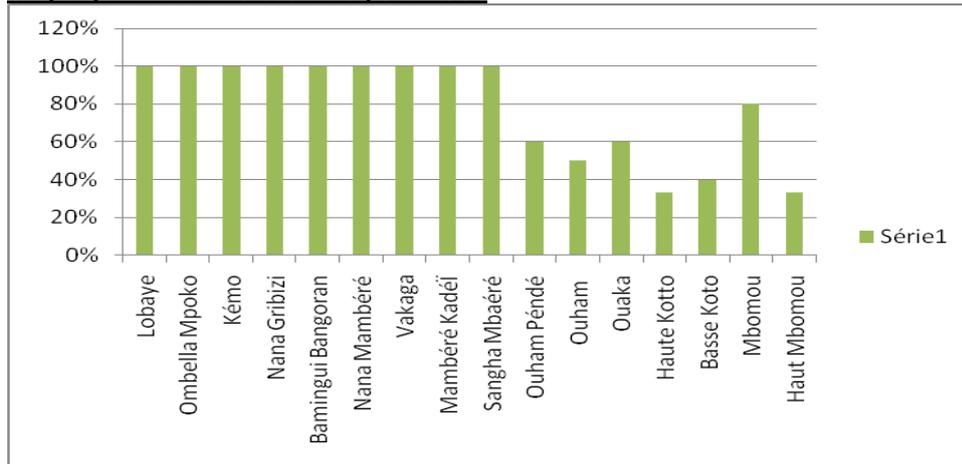
Le présent rapport vise à présenter le déroulement de la collecte des données et les premiers résultats.

II. DEROULEMENT DE LA COLLECTE DES DONNEES

Le déploiement des ACD dans leur Préfecture respective a commencé le 30 Mai 2019. Le dernier Agent de Collecte des données à être déployé sur le terrain fut celui de la Préfecture de la Basse Kotto (le 7 Juin 2019). Ce retard est lié aux nombreux reports de vols UNHAS à cause de l'intempérie.

Les 16 Préfectures de la RCA ont été couvertes par l'étude à raison d'un Agent par Préfecture. Sur les 16 Préfectures, 9 Préfectures ont été couvertes à 100%, 4 à plus de 50%, et 3 en deçà de 50% (Basse Kotto, Haute Kotto et Haut Mbomou). Les hommes armés sont encore très actifs dans ces trois Préfectures d'une part, et d'autres part les routes sont très dégradées (Haute Kotto et Haut Mbomou). Ce qui a constitué un obstacle majeur pour la mise en œuvre de l'étude (Cf. Graphique n°1).

Graphique n°1 : Zone couverte par l'étude



Source : Echelle/CPS, Août 2016.

La durée initiale de collecte des données qui était planifiée pour 30 jours, a été largement dépassée pour 3 raisons principales :

- **Insécurité** : les axes routiers des préfectures de la Nana Gribizi, la Haute Kotto, la Basse Kotto, l'Ouham, du Haut Mbomou et l'Ouham Péné ont connu des scènes récurrents de braquages par les hommes armés pendant l'étude. Il fallait attendre et s'assurer que les axes soient sécurisés avant de se déployer. Cette situation a eu un impact négatif sur l'étude, tel est le cas sur les axes Kaga Bandoro/Mbrés, Obo/Zémio, Mobaye/Kémbé, Bossangoa/Markounda, Bria/Yalinga, Bambari/Kouango, Bambari/Bakala et Bocaranga/Koui/Ngaoundaye, où la collecte des données a été repoussée à plusieurs reprises ou abandonnée au final.
- **La dégradation très avancée des routes** : les axes Bria/Ouadda (7 jours en moto en aller simple), Obo/Zémio.
- **La vaste étendue de certaines préfectures** : la Mambéré Kadéï, l'Ouham et l'Ouham Péné qui ont plus de 6 Sous Préfectures, la collecte des données a duré au moins 48 jours.

Au final, les dernières fiches de collectes des données (Mambéré Kadéï et Nana Gribizi) ont été réceptionnées au siège d'Echelle à Bangui le 26 Juillet 2019.

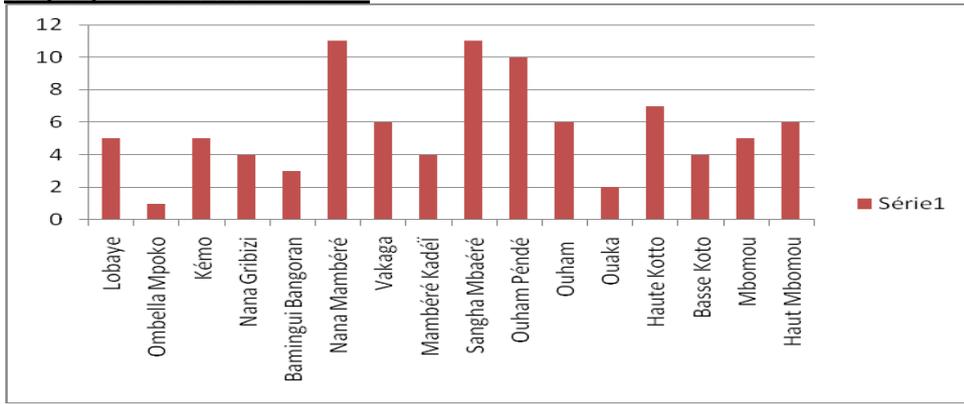
III. RESULTATS DES DONNEES COLLECTEES

A. ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

L'étude s'est focalisée sur les Organisations de la Société Civile (**OSC**) au sens large : ONG, les Organisations à Assises Communautaires (**OAC**) ainsi que les Clubs qui mènent des activités sur les 5 thématiques clés : Droit de l'Homme, Victimes, Femmes, Jeunes et Personnes Déplacées Internes/Réfugiés.

Dans les 16 Préfectures de la RCA, 90 OSC ont été identifiées et réparties dans le graphique ci-dessous :

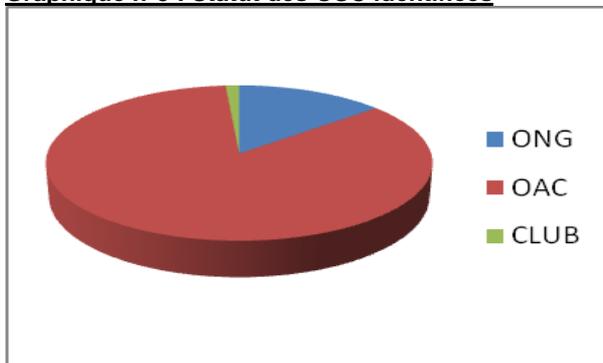
Graphique n°2 : OSC identifiées



Sources : Echelle/CPS, Août 2019

Sur les 90 OSC identifiées, 11 ont le statut d'Organisation Non Gouvernementale, 1 est un Club et 78 sont des Organisations à Assises Communautaires (OAC).

Graphique n°3 : Statut des OSC identifiées



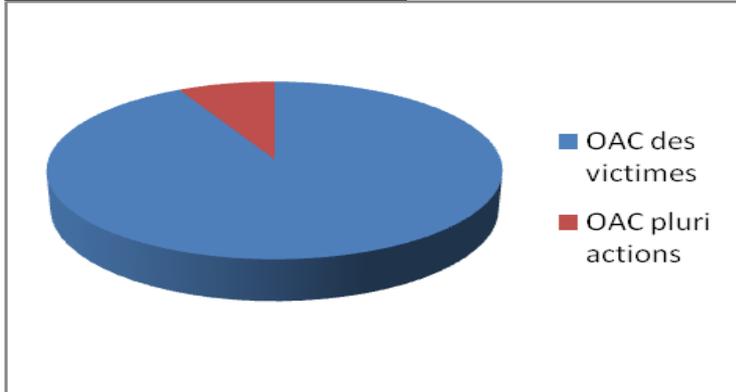
Source : Echelle/CPS, Août 2016.

Les Préfectures de la Nana Mambéré, de la Sangha Mbaéré et de l'Ouham Péné arrivent en tête avec un peu plus de 10 OSC qui mènent les activités dans les secteurs clés. Ces organisations ont bénéficié des appuis multiformes des ONG de droit de l'homme et des agences du système des Nations Unies, qui ont renforcées leurs capacités techniques et matérielles. Elles ont également mis en œuvre des activités des secteurs clés.

Les préfetures de la Haute Kotto, de la Vakaga, de l'Ouham, du Haut Mbomou et de la Lobaye occupent le second rang avec une moyenne de 5 OSC. Elles sont suivies par les autres dont le nombre tourne entre 1 à 4. Plusieurs groupements agropastoraux qui existent dans la préfecture de l'Ombella Mpoko, ne s'intéressent pas assez aux 5 secteurs clés. C'est ce qui explique ce nombre insignifiant.

Sur l'ensemble des OSC, 7 seulement ont été mises en place pour défendre les intérêts des victimes : Association des personnes déplacées unies pour le développement de Kaga Bandoro ; Association des victimes de destruction des biens du Mbomou à Bangassou ; Comité de protection des rapatriés de Mongoumba ; Association famille d'accueil et la solidarité pour les victimes et les rescapés d'Obo ; Association des victimes de Bouca ; Association des victimes des événements de Dékoa et enfin, Association Femmes victimes de Bossangoa (qui mène plus les activités agricoles).

Graphique N°4 : OSC par spécialité



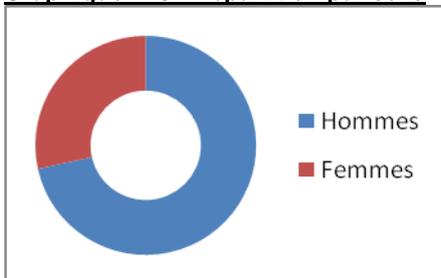
Source : Echelle/CPS, Août 2016.

Les chefs secteurs des affaires sociales, les responsables des Agences des Nations Unies, des ONG Nationales et Internationales ont été a priori contacté pour recueillir la liste des OSC qui interviennent dans les 5 secteurs clés. En outre, les ACD ont utilisé leurs propres réseaux pour identifier les OSC ciblées.

B. Leaders des OCS Identifiés

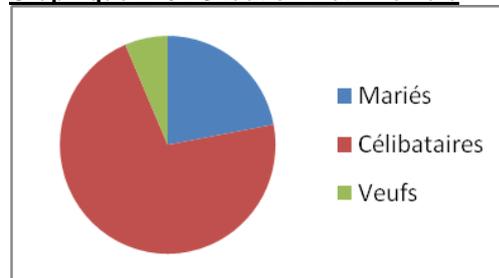
Après l'identification d'une OSC, il était prévu de s'entretenir avec au moins 3 leaders appartenant à ladite OSC désignés par leurs pairs pour jouer le rôle de relais potentiel. Au final, 218 personnes ont accepté de se soumettre à l'exercice, dont 156 hommes pour 62 femmes.

Graphique N°5 : Répartition par sexe



Source : Echelle/CPS

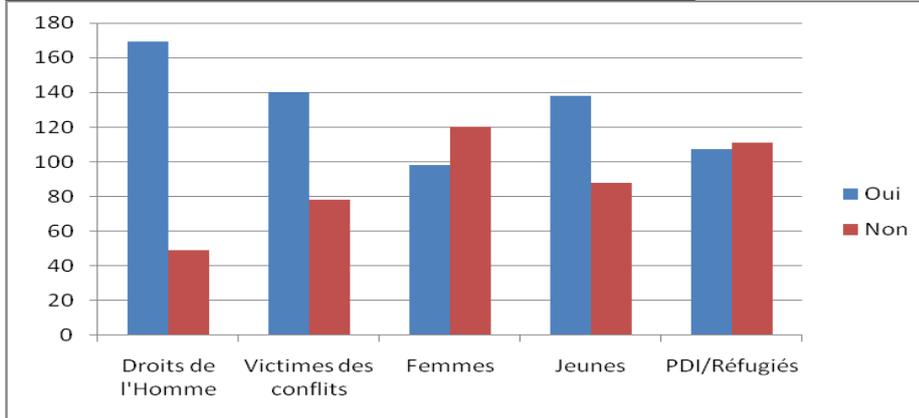
Graphique N°6 : Situation matrimoniale



Source : Echelle/CPS

Tous ces leaders des OSC ont des expériences très diversifiées selon les 5 secteurs clés qui ont permis leur identification

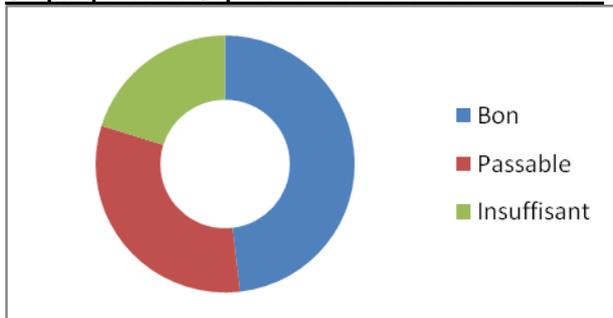
Graphique N°7 : Degré d'implication des leaders par secteur



Source : Echelle/CPS

Sur la base de leurs expériences dans l'implémentation des activités relatives aux secteurs clés, leur réactivité à honorer de leur présence aux rendez vous avec des ACD et à répondre aux appels téléphoniques ainsi qu'aux sms, des appréciations ont été faite sur une échelle de 3 niveau : Bon, Passable et Insuffisant. Des observations ont été faites.

Graphique N°7 : Capacités et réactivités des acteurs



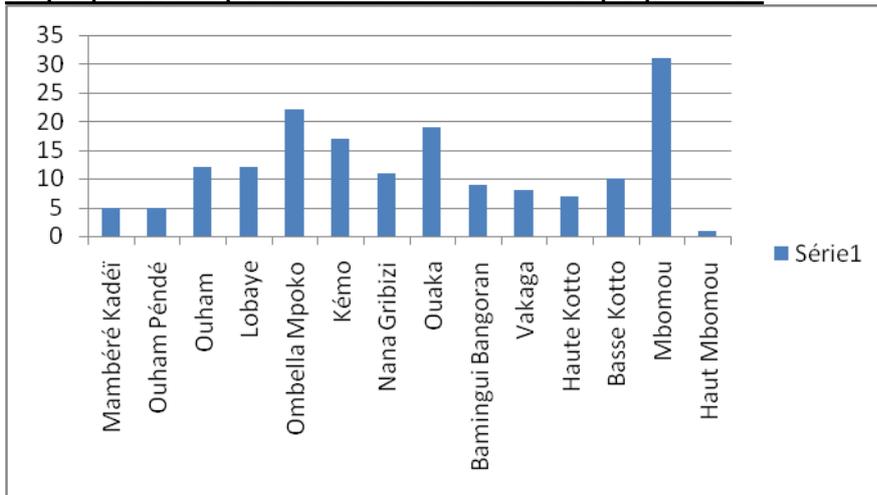
Source : Echelle/CPS

C. Leaders individuels

Outre les leaders des OSC, quelques leaders individuels ont été également identifiés. Il s'agit des personnes qui ont une certaine notoriété dans le milieu et qui peuvent jouer le rôle de relais potentiels.

Les leaders individuels ont été identifiés dans 14 préfectures sur 16. Dans les préfectures de la Sangha Mbaéré et de la Nana Mambéré, presque tous les individus susceptibles d'être identifiés faisaient partie d'une structure associative pour certains, d'autres ont refusé de se soumettre à l'exercice.

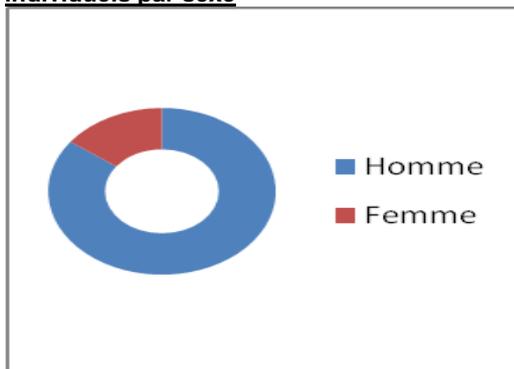
Graphique N°8 : Répartition des leaders individuels par préfecture



Source : Echelle/CPS

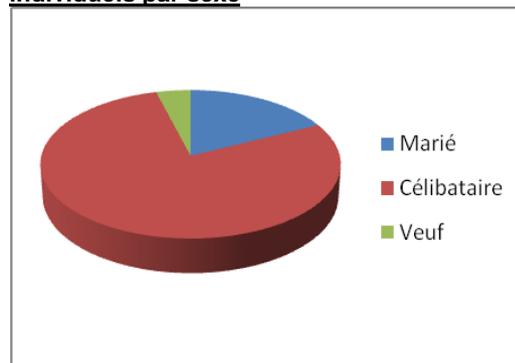
Pour les 14 préfectures concernées, 169 personnes ont été identifiées dont 144 hommes et 25 femmes.

Graphique N°9 : Répartition des leaders individuels par sexe



Source : Echelle/CPS

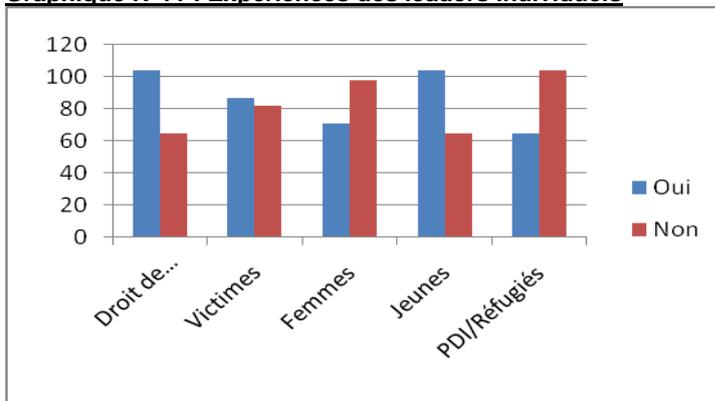
Graphique N°10 : Répartition des leaders individuels par sexe



Source : Echelle/CPS

Ces leaders individuels ont des expériences très diversifiées comme présenté dans l’histogramme ci-dessous :

Graphique N°11 : Expériences des leaders individuels



Source : Echelle/CPS

D. Justice formelle maison carcérale

La collecte des données a eu dans les 16 Préfectures de la République Centrafricaine. Au final 2 Cours d'Appel (Bouar et Bambari) et 23 Tribunaux de Grande Instance ont été identifiées (cf. carte Justice formelle ci-dessous). Les deux cours d'appel ainsi que 14 Tribunaux de Grande Instance sont opérationnels. Cependant, 9 Tribunaux de Grande Instance connaissent un dysfonctionnement pour plusieurs raisons dont les principales sont :

- Positionnement dans une zone où les rebelles sont encore très actifs ;
- Destruction de l'infrastructure ;
- Inexistence de l'infrastructure ;
- Absence du personnel, etc.

Sur l'ensemble de ces cours et tribunaux, les 2 Cours ainsi que 19 TGI disposent d'une salle d'audience dont les capacités d'accueil varient entre 50 à 150. Par contre, 4 Tribunaux tiennent leurs audiences dans les salles de délibération des mairies de leur localité respective.

Pendant la collecte des données, l'effectif du personnel judiciaire indiqué s'élève à 82 dont 69 hommes et 13 femmes.

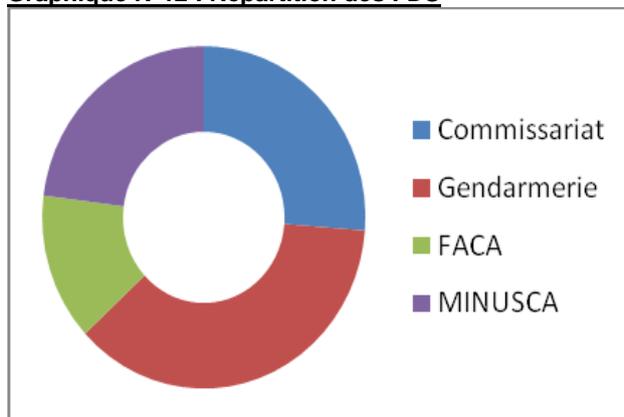
E. Maison carcérale

Dans les 16 préfectures, 22 maisons carcérales ont été identifiées dont 8 seulement sont fonctionnelles. La capacité d'accueil de ses maisons carcérales varie entre 50 à 200. Les geôles des brigades de gendarmerie, des commissariats de police sont transformées en maison carcérales dans certaines localités en l'absence de maison carcérale (Bossangoa, Bangassou, Boda, Bozoum, Bocaranga, Sibut, Carnot) en attendant leur transfèrement.

F. Les forces de défenses et de sécurité

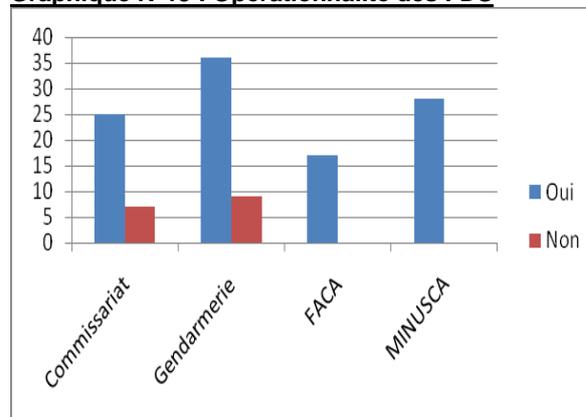
Cent vingt un sites de défense et de sécurité ont été identifiés : 32 commissariats de police, 45 brigades de gendarmerie, 17 bases des FACA et 28 sites de la MINUSCA (cf. carte FDS ci-dessous). Sur les 32 commissariats de police, 25 sont opérationnels tandis que 36 brigades de gendarmerie sont opérationnelles contre 9. L'effectif du personnel fourni n'est pas fiable

Graphique N°12 : Répartition des FDS



Source : Echelle/CPS

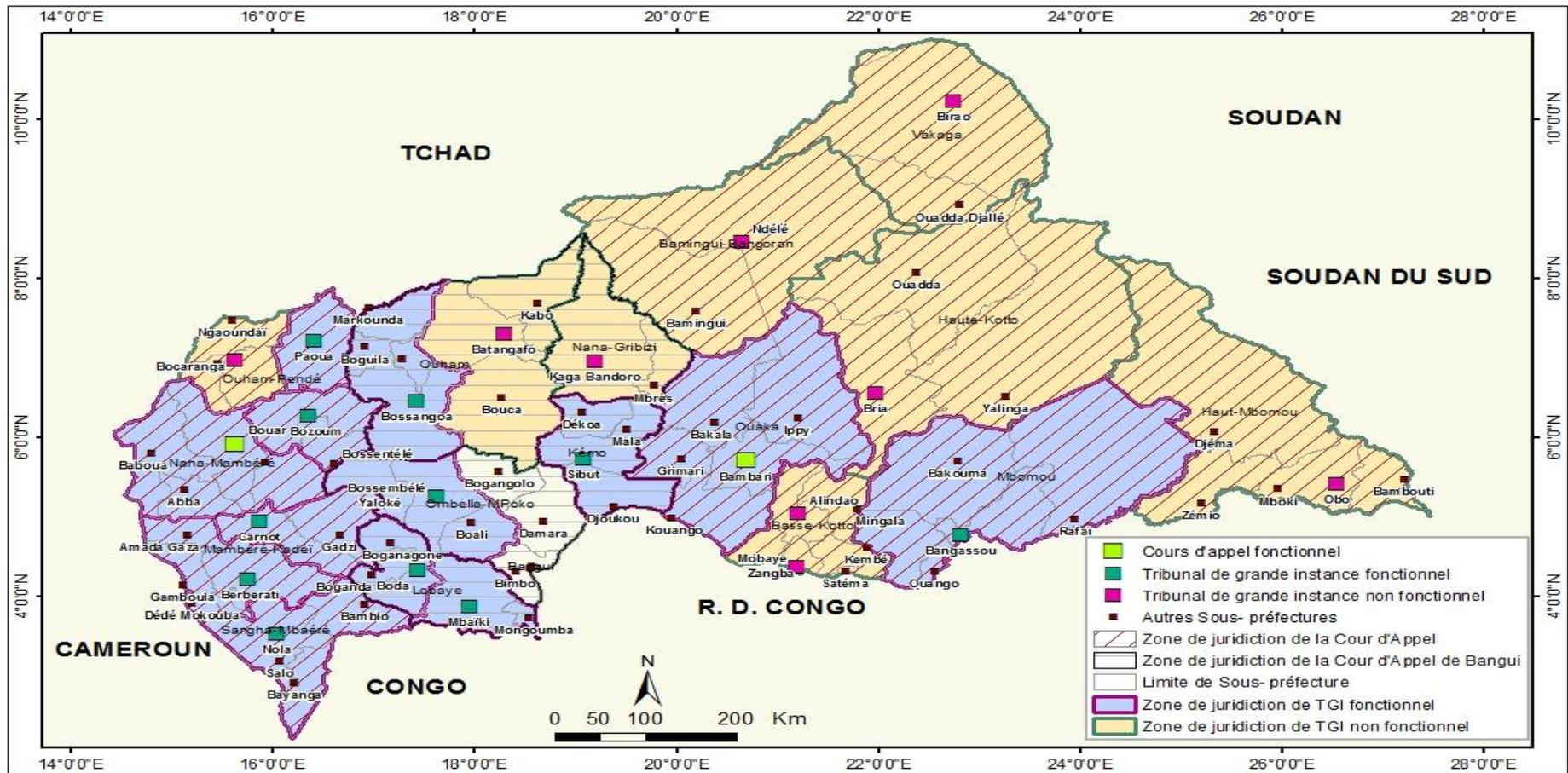
Graphique N°13 : Opérationnalité des FDS



Source : Echelle/CPS

République Centrafricaine

Justice formelle



Echelle, Août 2019

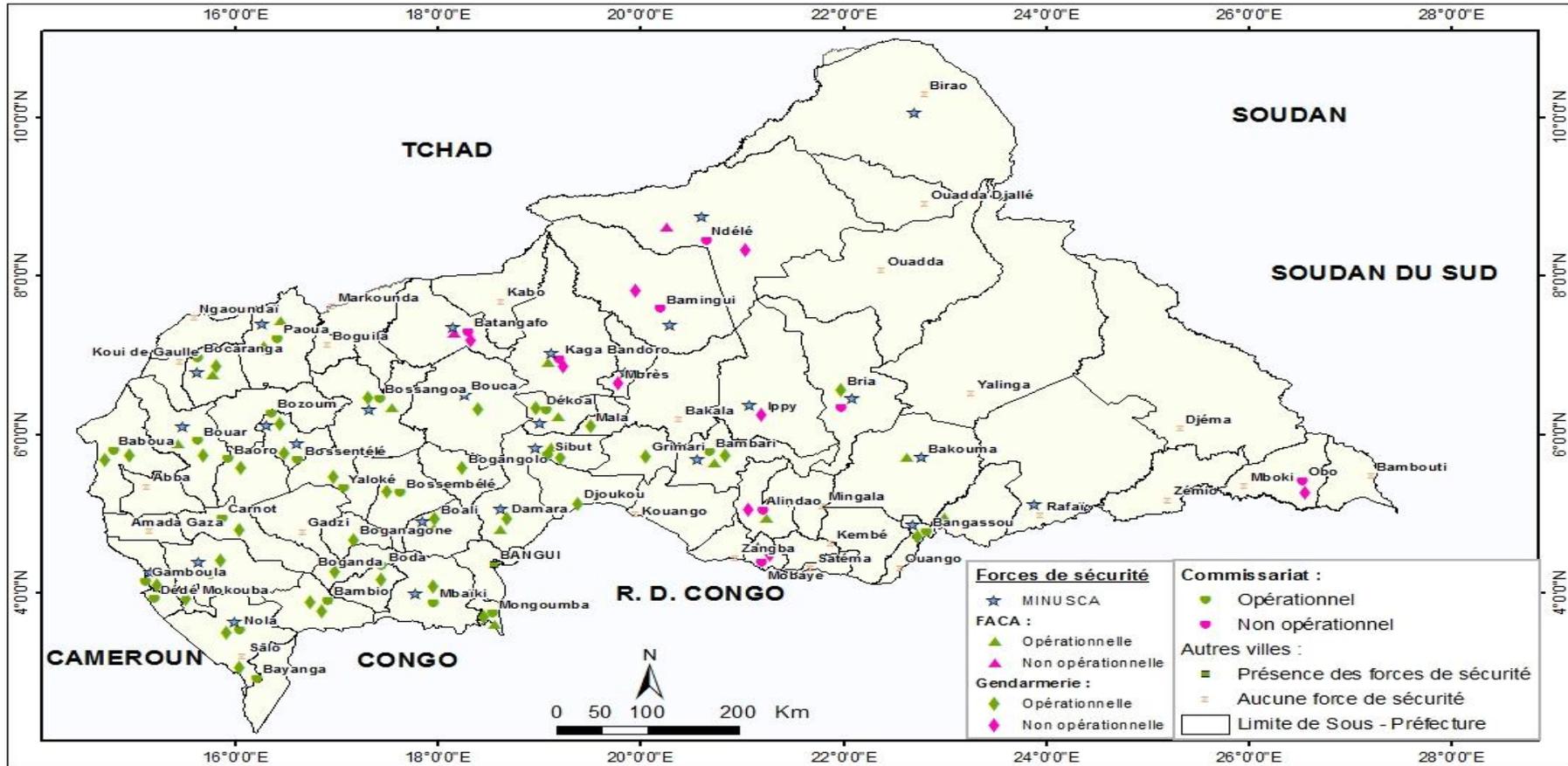
Rapport Intermédiaire Cartographie des relais potentiels

ONG ECHELLE – Appui au Développement – Avenue Ben-Zvi– BP 25 44 BANGUI – RCA

Tel. : (+236) 70 45 80 78/ 75 50.03.43, 75 79 39 27 Email : asmagbe@yahoo.fr / echelleappuiadeveloppement@yahoo.fr

République Centrafricaine

Les forces de sécurité



Echelle/ CPS, Août 2019

Rapport Intermédiaire Cartographie des relais potentiels

ONG ECHELLE – Appui au Développement – Avenue Ben-Zvi– BP 25 44 BANGUI – RCA

Tel. : (+236) 70 45 80 78/ 75 50.03.43, 75 79 39 27 Email : asmagbe@yahoo.fr / echelleappuiadeveloppement@yahoo.fr

G. Service Déconcentrés de l'Etat

Certaines municipalités ainsi que certains services administratifs (Préfectures et Sous Préfectures) ont été identifiés, soit un total de 111 structures. En outre, 3 agents par structures ont été identifiés afin d'évaluer leurs capacités à fournir des services si possible. Au final, 93 cadres et agents des Services Déconcentrés de l'Etat, plus 71 cadres et agents des municipalités ont été identifiés dans les 16 Préfectures.

H. Medias communautaires

Quinze médias communautaires ont été identifiés dans les 16 Préfectures. La quasi-totalité de ces médias s'est adhéree au Réseau des Medias Communautaires de Centrafrique (**RMCC**). Tous les medias produisent des émissions sur les 5 secteurs clés et sont opérationnels à l'exception de la **Radio Mbari** de Bangassou et la **Radio Zéréda** d'Obo qui connaissent un dysfonctionnement.

Tous ces médias communautaires servent de relais à d'autres medias (Radio Ndèkè Luka, Radio Centrafrique, RFI, Guira FM, La voix de l'Allemagne, le RJDH, etc.).

Sur les 36 personnels des radios communautaires identifiés, 24 sont salariés tandis que 12 sont bénévoles.

I. Lieux de mobilisation communautaire

Cent douze lieux de mobilisation communautaire ont été identifiés dont 94 sont sécurisés et accessibles, tandis que 18 ne sont pas sécurisés à cause de la présence des forces non conventionnelles qui continuent de commettre des exactions.

Sur ce total, 42 lieux de mobilisation communautaires sont payants avec un coût variable entre 5 000 FCFA/jours à 40 000 FCFA, en fonction de sa capacité d'accueil, la disponibilité de l'énergie, le matériel de sonorisation, etc.

J. Sites des déplacés

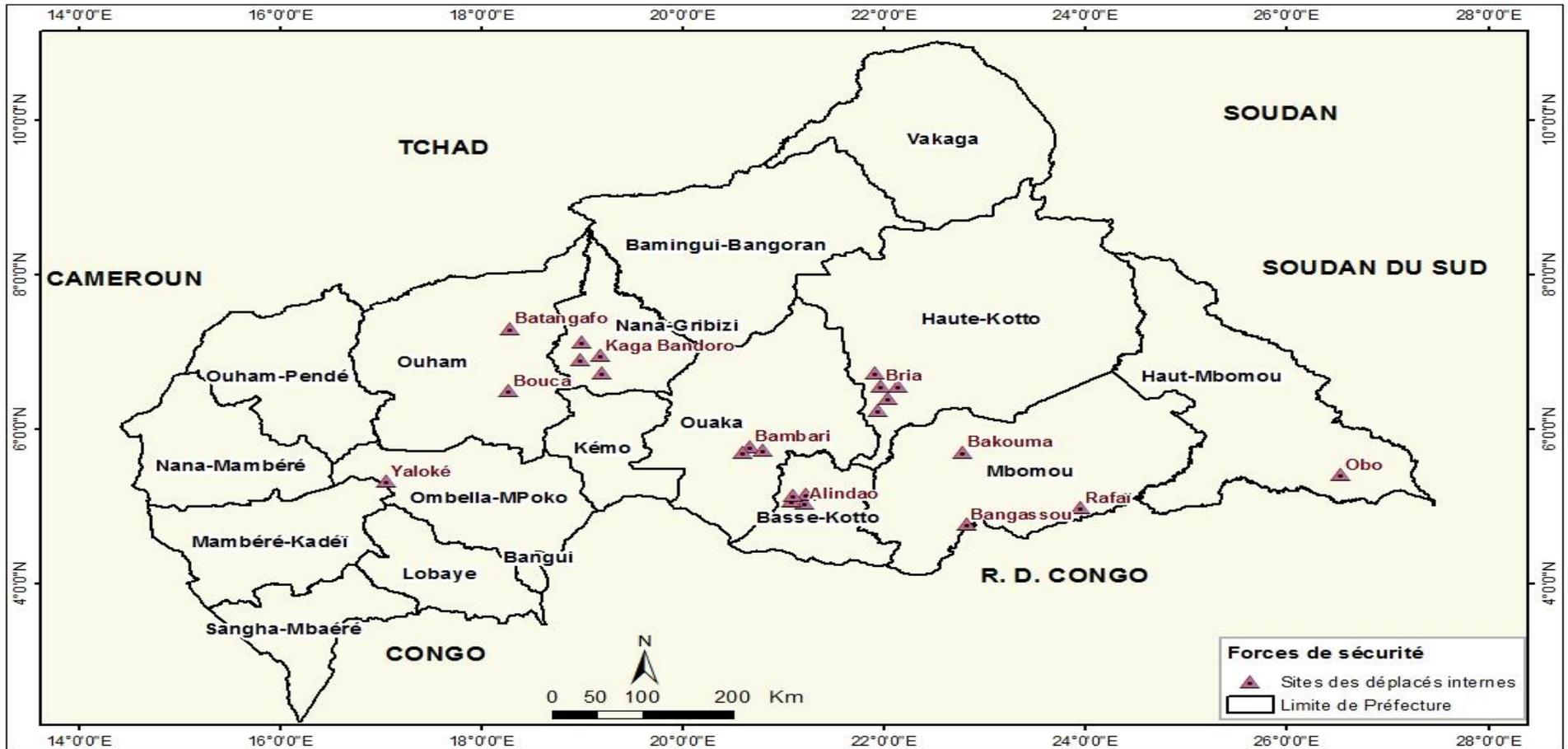
Les Agents de Collecte des Données ont pu identifier Vingt trois sites sur l'ensemble du territoire (cf. Carte Sites de déplacés internes ci-dessous)

Il faut noter qu'ils ont éprouvé beaucoup de difficultés à entrer en possession des chiffres exacts pour trois principales raisons :

- Indisponibilité des gestionnaires de site ;
- Absence des données actualisées ;
- Raison stratégique (confidentialité).

Au final, 39 leaders des personnes déplacées internes ont été identifiées dont 5 femmes et 34 hommes.

République Centrafricaine
Sites des déplacés internes



Echelle, Juillet 2019

Rapport Intermédiaire Cartographie des relais potentiels
 ONG ECHELLE – Appui au Développement – Avenue Ben-Zvi- BP 25 44 BANGUI – RCA
 Tel. : (+236) 70 45 80 78/ 75 50.03.43, 75 79 39 27 Email : asmagbe@yahoo.fr / echelleappuiadeveloppement@yahoo.fr

IV. CONCLUSION

A. LES SUCCES

L'exercice a permis à Echelle de couvrir les 16 Préfectures après la grande crise qu'a connue la République Centrafricaine et de se rendre compte de l'enjeu sécuritaire dans certaines zones.

Il faut aussi saluer la coopération de certaines autorités politico administratives, certains cadres et agents des services déconcentrés de l'Etat, des ONG nationales et internationales ainsi les agences du système des nations unies qui ont facilités le travail des Agents de Collecte des Données.

Plusieurs leaders des OAC, individuels ont accepté volontiers de participer à l'exercice et se disent disposés à contribuer à la réussite des activités de la Cour Pénale Spéciale, afin que justice soit rendue aux victimes et leurs parents.

B. Les contraintes

L'insécurité dans certaines zones a été un facteur limitant pour les activités des ACD. Elle n'a pas permis à certains ACD de couvrir la totalité de leur préfecture (Ouham, Haute Kotto, Basse Kotto, Haut Mbomou).

En outre, l'état de dégradation très avancée des routes a constitué un obstacle majeur pour l'exécution des activités dans le délai (Mambéré Kadéï, Ouham Péné, Haute Kotto et Basse Kotto).

Le refus et la réticence des certaines autorités et acteurs à se rendre disponibles ont constitué un obstacle pour la réussite de l'activité.